



Le barreau de Port-au-Prince a célébré lundi la Sainte-Yves, patron des avocats, autour du thème « la sécurité judiciaire et juridique en Haïti ». A l'occasion, une messe d'action de grâce a été chantée à Port-au-Prince au local du barreau au Bicentenaire, a appris Haïti Press Network.

Le célébrant Mgr Pierre André Dumas a invité les avocats, les juristes et les magistrats à rester fideles à leur vocation, en respectant la loi.

« L'avocat, le juriste doit être celui qui non seulement fait usage de sa raison mais aussi de son cœur. Il doit lier les dimensions essentielles de la vie de l'homme pour arriver à appliquer l'intelligence émotionnelle dans la pratique du droit », a-t-il déclaré.

Mgr Dumas a appelé tous les hommes de loi à collaborer afin que les lois soient plus sûres, et que la sécurité juridique et judiciaire puisse être instaurée en Haïti.

Pour sa part le bâtonnier de l'ordre des avocats Me Carlos Hercule a rappelé aux autorités que l'Etat de droit n'est pas seulement « le fait de nommer des juges manquants à la cour de

cassation, ni à la prise de fonction du conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) ».

Il croit que l'Etat de droit œuvre à «la stabilité du pays par une justice renforcée et indépendante qui incite des investissements internationaux pour le développement durable du pays».

Selon la batonnier, la profession d'avocat traverse un tournant difficile en Haiti. « L'avocat vit dans une situation d'insécurité juridique et judiciaire », a-t-il fait savoir.

« Nous pouvons par la qualité, l'intégrité et l'indépendance contribuer à un pouvoir judiciaire effectivement autonome garant des droits et libertés. Nous pouvons contribuer à forger l'autosuffisance et l'auto-détermination de notre chère Haïti », croit Me Hercule.

A l'issue de la cérémonie, l'ancien président Me Boniface Alexandre a déploré le fait qu'aucun changement n'a été opéré dans le système judiciaire. Il a critiqué le manque d'éthique qui prévaut dans l'exercice de la profession d'avocat.